

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE BRETEUIL DU LUNDI 11 MAI 2026**

L'an deux-mil-vingt-six, le onze mai à seize heure trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Breteuil s'est réuni en la salle des mariages, après convocations régulièrement faites.

Étaient présents, excusés, représentés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Présidente	NOEL Nathalie	X	
M E M B R E S	ARSENDEAU Caroline	X	
	BATARD Michel		Absent
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic	X	
	GUEUR Frédéric	X	
	LETERTRE Karine	X	
	HOREN Christophe	X	
	BELHOUARI Latifa		Absente
	HEURTEBISE Marie- Thérèse	X	
	OSTY Pierre	X	
	RAUTUREAU Blandine	X	
	THOMAS Marie- Sophie	X	

	Ouverture de séance
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	11
Absents non représentés	2
Absents représentés par pouvoir	0
Nombre de votants	11

Secrétaire de séance : Mme BELLIARD Josette est élue secrétaire de séance.

- Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil d'Administration du 5 Février 2026 à 9h00 :

Madame la Présidente donne lecture du procès-verbal. Le procès-verbal de la réunion de Conseil d'Administration du 5 Février 2026 est adopté à l'unanimité, sans observation.

1- DELIBERATION N° 2026-04 : Election du vice-président du CCAS

Madame NOËL Nathalie, Présidente du CCAS, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection d'un Vice-Président parmi ses membres.

Après appel à candidatures, se déclare candidat :

- Monsieur CLEMENT Ludovic

Il est ensuite procédé au vote.

Monsieur CLEMENT Ludovic est élu Vice-Président du CCAS à l'unanimité.

2- DELIBERATION N° 2026-05 : Election du vice-président délégué du CCAS

Madame NOËL Nathalie, Présidente du CCAS, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration doit procéder à l'élection d'un Vice-Président délégué parmi ses membres.

Après appel à candidatures, se déclare candidat :

- Madame BELLIARD Josette
- Monsieur OSTY Pierre

Il est ensuite procédé au vote.

Madame BELLIARD est élue Vice-Présidente déléguée du CCAS à l'unanimité.

3- PRESENTATION DU CCAS ET DE SES MISSIONS

Madame le Maire rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale constitue un acteur essentiel de proximité au service des habitants, avec une volonté affirmée de renforcer son dimensionnement pour le nouveau mandat.

Madame NOËL Nathalie, présidente du CCAS donne lecture du rapport n°3 présentant :

- Les statuts d'un CCAS
- Le cœur des missions d'un CCAS
- Les missions obligatoires et facultatives d'un CCAS
- Les aides mises en place au sein du CCAS de Breteuil
- Le bilan des actions du CCAS de Breteuil

Les échanges mettent en avant les différentes actions conduites par le CCAS et les partenaires locaux, notamment en matière de lutte contre l'exclusion, d'accompagnement des publics fragiles et de développement du lien social.

Il est souligné l'importance du travail engagé à l'échelle du territoire, notamment à travers :

- Les actions menées dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale de La Guéroulde ;
- Les démarches visant à mieux faire connaître le territoire et ses dispositifs ;
- Le travail autour des mobilités et de l'égalité d'accès aux services, notamment pour les jeunes et les lycéens se rendant à Chambray ;
- La nécessité de préserver l'attractivité du lycée, particulièrement reconnu pour sa filière agricole.

Les membres du conseil évoquent également l'importance des partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs (Département, PMI, associations locales, etc.) afin d'assurer une complémentarité des actions.

Concernant la politique sportive, il est rappelé la disparition du Pass'Sport et les difficultés que cela peut engendrer pour certaines familles dans l'accès aux licences sportives. L'importance du soutien communal et des dispositifs d'aide est réaffirmée.

Le développement des outils de communication est également abordé avec :

- L'installation et l'utilisation de PanneauPocket ;

- Le maintien du panneau d'affichage traditionnel afin de conserver une complémentarité des supports, notamment pour les habitants de La Guéroulde et Cintray.

Les élus rappellent également le travail de proximité engagé par les élus et bénévoles pour aller vers les habitants et identifier les personnes isolées ou « invisibles ».

Le dispositif de transport solidaire, ouvert depuis plus de cinq ans et financé par l'intercommunalité, est présenté comme une action structurante du territoire.

L'Espace de Vie Sociale, agréé par la CAF, est également présenté comme un lieu repéré par les habitants et ouvert à tous, avec vocation à se développer. Il permet notamment :

- D'accompagner les initiatives habitantes ;
- De soutenir des projets collectifs (sorties culturelles, ateliers, activités diverses) ;
- De favoriser les échanges et la transmission de savoir-faire, comme les projets autour de la poterie.

L'objectif général demeure de rompre l'isolement des personnes et de renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire communal.

Les actions conduites avec les partenaires associatifs sont également évoquées, notamment avec la Croix-Rouge et les associations intervenant auprès des résidents de l'EHPAD.

Enfin, les dispositifs de coupons sport et culture sont rappelés comme des outils facilitant l'accès aux activités pour les familles.

4- DELIBERATION N°2026-06 : DEMANDE DE SECOURS

Madame NOËL Nathalie, présidente du CCAS fait le point sur les aides octroyées depuis le 1^{er} janvier 2026.

L'assemblée passe ensuite à l'examen de la demande de secours de Madame X, habitant un logement du béguinage depuis neuf ans. Elle a contracté une dette de loyer et a bénéficié d'un effacement de dette à hauteur de 4976.01 € de 2023 à mai 2025. Madame n'ayant pas repris le paiement des loyers, le reste de la dette a continué d'évoluer. Elle a été reçue en février 2026 par le président et la vice-présidente du CCAS pour l'informer qu'elle devait reprendre le paiement des loyers courants en complément des 100,00€ prélevés sur sa pension de retraite afin d'éviter la mise en place d'une procédure d'expulsion.

Depuis mars, madame a repris le paiement des loyers. Elle sollicite ponctuellement le CCAS pour de l'aide alimentaire. Un suivi est en cours par le service social.

L'assistante sociale qui accompagne madame émet un avis défavorable.

Au vu des éléments communiqués et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE de rejeter la demande de secours.

La décision est adoptée à l'unanimité.

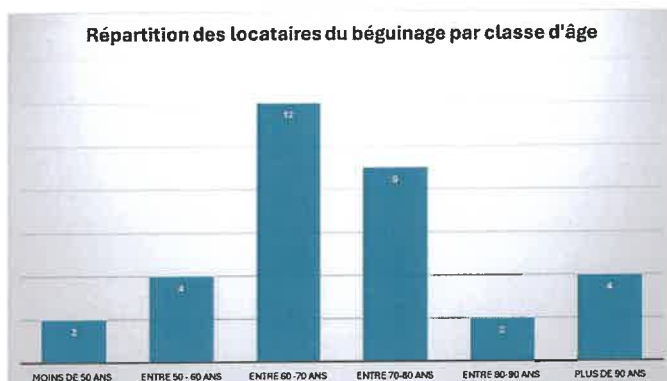
5- QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que plusieurs questions ont été transmises préalablement à la séance.

Les réponses suivantes sont apportées :

- Concernant la question relative au nombre de logements libres au béguinage, il est précisé que 10 logements sont inoccupés. Dans ces 10 logements, 2 sont en cours de rénovation, 2 sont à rénover, éventuellement en 2027, 2 sont en cours de vérification par les services techniques, et 4 sont disponibles à la location.

- Concernant la demande d'information portant sur l'avancement des rénovations prévues en 2026 pour deux logements du béguinage, Madame la Présidente indique que les deux logements sont en cours de rénovation et que les travaux devraient être achevés fin juin 2026.
- S'agissant de la moyenne d'âge des locataires du béguinage, Madame la présidente précise que la moyenne d'âge est de 69 ans et donne la répartition du nombre de locataire par tranche d'âge.



Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des réponses apportées et en prennent acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,
Josette BELLARD